



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION RELATIVE A LA MISE
EN PLACE D'UN CHALET DE NOEL SOUS LE
NOM DE CHALET DES DELICES**

**DÉCISION N° DM-23-470
EN DATE DU 12 DECEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Space Distribution, d'installer son chalet de Noël nommé « Chalet des Délices » du 30 novembre 2023 au 7 janvier 2024 sur la place du Général Leclerc ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de Vincennes de dynamiser le centre-ville et de célébrer les fêtes de fin d'année ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Space Distribution – siège social au 6, rue de Montreuil – 94300 Vincennes, représenté par Monsieur Joaquim DA COSTA, son gérant une convention d'occupation du domaine public pour la mise en place d'un chalet de Noël nommé « Chalet des Délices » du 30 novembre 2023 au 7 janvier 2024.

Une redevance d'un montant de 942,40 € sera versée à la ville en contrepartie de l'occupation du domaine public.

La consommation électrique pendant la période d'exploitation sera facturée à la société.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231212-lmc1H11506H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/12/2023
Date de Publication : 12/12/2023